

POLITIQUE QUALITE

NEURAXPHARM France est un laboratoire dédié au traitement de maladies neurologiques et psychiatriques, d'oncologie et de médecine générale. NEURAXPHARM France met tout en œuvre, pour que ses médicaments correspondent à la qualité requise selon les référentiels en vigueur en faisant appel à des processus validés et contrôlés par des procédures appropriées.

La politique qualité de NEURAXPHARM France s'applique, non seulement aux médicaments exploités, mais également à l'ensemble des activités du laboratoire dont l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments.

Ainsi, NEURAXPHARM France a mis en place un système qualité conforme aux exigences pharmaceutiques qui permet de garantir : la qualité des actions et des tâches ; leur reproductibilité ; et la définition des responsabilités de chacun, afin de garantir la qualité des produits et des services.

Outre un haut niveau d'exigence en matière d'éthique, de qualité et de sécurité des produits, NEURAXPHARM France doit aux Professionnels de Santé une information fiable et objective pour les accompagner dans la prise en charge de leurs patients et favoriser le bon usage des médicaments mis à leur disposition. En cela NEURAXPHARM France distingue :

- les activités d'information visant à la promotion des médicaments délivrée par les Délégués hospitaliers et destinée à assurer la promotion et le bon usage du médicament
- les activités d'information scientifique et médicale délivrée en réponse à une question d'un Professionnel de Santé. Cette information ne peut être délivrée lors d'une interaction qui contient un caractère promotionnel sous peine de devenir promotionnelle.

NEURAXPHARM France s'engage à exercer ses activités dans une démarche d'amélioration continue, en respectant les principes suivants :

- ❖ Mettre en œuvre et actualiser autant que de besoin un Système de Management de la Qualité des activités d'exploitant et d'information promotionnelle,
- ❖ Communiquer sur la qualité auprès de l'ensemble des collaborateurs, permettant ainsi leur implication dans la démarche engagée, et auprès des partenaires pour les activités en sous-traitance,
- ❖ Sensibiliser et former les collaborateurs et les partenaires afin qu'ils soient conscients des enjeux et impacts de leur implication sur la qualité des produits et des activités,
- ❖ Implémenter, pour l'activité d'information promotionnelle, une collaboration active et continue entre les départements concernés (réglementaire, qualité et marketing) et les sous-traitants,
- ❖ Communiquer auprès des Professionnels de Santé sur le Bon Usage de nos Médicaments, à travers le matériel mis à disposition et la formation des collaborateurs, afin d'assurer une bonne prise en charge des patients,
- ❖ Garantir la frontière entre l'information médicale et scientifique et l'information promotionnelle,
- ❖ Organiser une revue régulière des produits, des activités et des indicateurs et outils de suivi et d'amélioration du Système de Management de la Qualité,

Le Pharmacien Responsable est responsable du pilotage de l'activité de certification de l'information promotionnelle.

En signant, le Comité de Direction de NEURAXPHARM France s'engage à appliquer cette Politique Qualité ainsi qu'à dédier les ressources humaines, techniques, financières et organisationnelles nécessaires à sa mise en œuvre.

De plus, le Comité de Direction s'engage à garantir la conformité de l'organisation et des pratiques de NEURAXPHARM avec la Charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments (version d'octobre 2014) et son Référentiel de certification (version de mars 2017)

Fait à Paris le 24/2/2026 | 00:45:11 PST

DocuSigned by:


 00B7AAF923264F9
Pierre Hervé BRUN
 Président

Signé par :

 231EFCAR6FA4447...
Christine SOILLE
 Directrice Administrative
 & Financière

Signé par :

 17E8F0F206FC465...
Juan DUNIA
 Resp. marketing

DocuSigned by:

 5E476590879E4ED
Lysiane BERNAL GALLOIS
 Pharmacien Responsable
 Directrice Aff. Pharma.

